

De nouveaux avantages pour les postier-e-s grâce à l'action de la CFDT

La CFDT demande que l'argent du social bénéficie **prioritairement** aux postières et aux postiers. S'il est normal d'aider les « structures » à fonctionner, il est clair que certaines d'entre elles doivent faire des efforts de gestion pour que les fonds attribués par le COGAS servent avant tout à aider les postières et les postiers en matière de « social » ! Cette analyse a d'ailleurs été reprise dans le dernier rapport de la Cour des Comptes. Si la CFDT trouve ce rapport un peu trop « sévère », il n'en demeure pas moins que certains dysfonctionnements sont montrés du doigt.

La CFDT obtient de nouveaux droits et des prestations sont créées ou abondées.

Pour exemple, il est maintenant inutile de se connecter sur un site marchand de ventes privées externe au COGAS et à La Poste pour bénéficier d'avantages supplémentaires !

Dans le cas d'AZUREVA, la création d'une carte privilège spéciale postiers va permettre:

- ▶ Jusqu'à -51%* sur vos vacances avec nos offres privilèges ! ;
- ▶ Jusqu'à -30%* toute l'année avec le code partenaire : POSTE ;
- ▶ Un accès exclusif aux Ventes Privées Postiers* ;
- ▶ Un classement* sur l'orientation de votre logement ;
- ▶ Des remises fidélité* jusqu'à 10% en + ;

RDV donc sur le site AZUREVA !

Pour plus d'informations, rendez-vous auprès de votre correspondant CFDT local ;

OU

Connectez-vous sur <http://poste.azureva.net>

OU

Le site du portail malin : www.portail-malin.com

Si vous êtes actif, munissez-vous de votre identifiant RH indiqué sur votre bulletin de salaire.

Remplissez le formulaire. Un email de confirmation d'inscription au Club Privilège vous sera envoyé.

OU

Par téléphone auprès d'un conseiller Vacances au 0 825 825 432 (0,15 € la minute) du lundi au vendredi de 9h à 20h et le Samedi de 9h à 19h.

S'engager pour chacun agir pour tous